



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



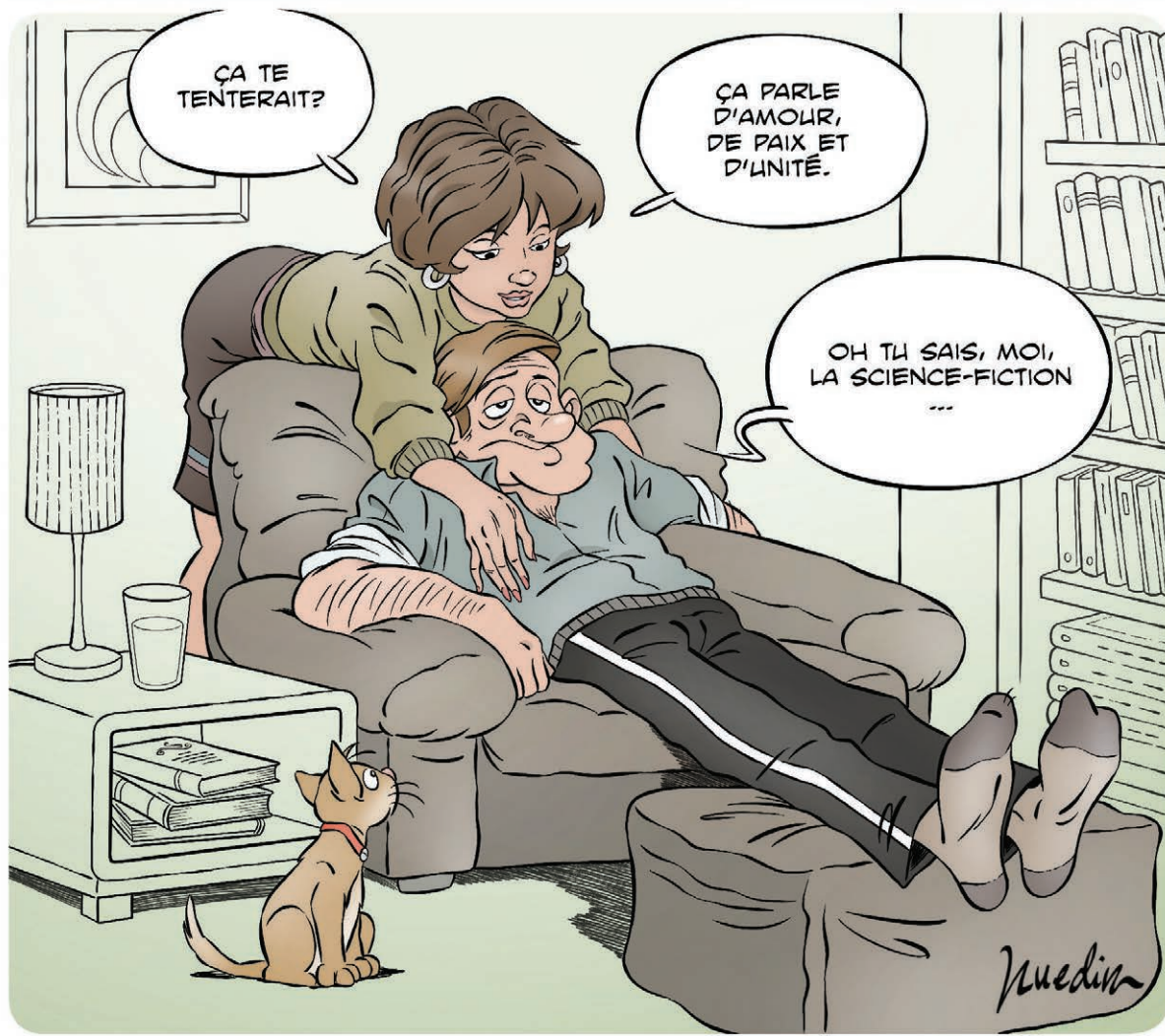
Cressier

Cave des Lauriers
1870
Jungo & Fellmann - Cressier

Non-Filtré et ...

Livraison gratuite dans la région
www.75cl.ch 032 757 11 62
Ouvert le Samedi de 10 à 12 h
Visite - Dégustation - Vente directe

Biopic événement sur Bob Marley dans les salles dès mercredi Quid du message du roi du reggae en 2024?



ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR SARL

Gérance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

www.messeiller.ch

Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Pesieux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX-CRESSIER-ENGES-HAUTERIVE-LA TÈNE LE LANDERON-LIGNIÈRES-SAINT-BLAISE



VOTATION FÉDÉRALE DU 3 MARS 2024

CORNAUX

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 758 85 58

ENGES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote Maison de Commune
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote Administration communale
Ouverture du scrutin 10h00 à 12h00
N° téléphone 032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, jusqu'au dimanche matin 3 mars 2024 à 11h00 au plus tard.

CONSEILS COMMUNAUX

SAINT-BLAISE



AUX HABITANT·E·S DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal ouvre ses portes aux habitant·e·s qui souhaitent:

- Poser des questions
- Faire des propositions

La prochaine rencontre est fixée au mardi 13 février 2024

de 18h à 19h, salle des Bourbakis, au 2^e étage de l'hôtel communal.

Pour des questions d'organisation, merci de bien vouloir annoncer votre présence auprès de l'administration communale (032 886 49 54) jusqu'au lundi 12 février à midi.

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.02.24 au 11.03.24 Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 117683

Parcelle(s) et coordonnées: 2264 - Saint-Blaise; 1207237/2565347

Situation: Les Navets; Chemin des Perrières 6

Description de l'ouvrage: Création de deux chambres, d'une terrasse, deux places de parc et mise une place d'une PAC

Requérant(s): Igor Saftic, 2072 Saint-Blaise; Ornella Biundo, 2012 Auvernier

Auteur(s) des plans: Maeldan Even Atelier Eleven Sàrl, Place de la Collégiale 4, 2042 Valangin

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route communale Abattage d'arbres

Particularités: Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS DE FERMETURE DE ROUTE

Du 19 février 2024 au 20 juillet 2024, y compris

Dans le cadre des travaux de réfection de la RC 2185, le carrefour à la hauteur de la rue des Lavannes et de la rue de la Maigroge sera fermé à la circulation (voir plan ci-dessous). Dans l'attente des travaux à venir, la rue de la Maigroge restera ouverte. Une signalisation sera mise en place.

Nous remercions les riverains et les usagers de leur compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



SAINT-BLAISE-CRESSIER-LE LANDERON-HAUTERIVE



TAXE DES CHIENS

La facturation de la taxe est basée sur les données figurant dans la banque de données Amicus au moment de l'établissement des factures. Nous rappelons que l'enregistrement des mutations (décès de l'animal ou changement de propriétaire) doit être effectué par le propriétaire lui-même directement sur le site internet: www.amicus.ch en se connectant au moyen des données reçues par Amicus ou en téléphonant au helpdesk Amicus: 0848 777 100.

Les détenteurs de chiens qui ne se seraient pas encore annoncés à la commune devront se présenter à l'administration communale de leur domicile, munis d'une pièce d'identification de l'animal (éventuellement certificat vétérinaire de vaccination), en vue du paiement de la taxe annuelle et l'obtention de la médaille communale.

Les **nouveaux détenteurs de chiens**, c'est-à-dire ceux/celles qui n'ont jamais eu de chiens devront obligatoirement demander leur enregistrement auprès de leur commune de domicile avant de se rendre chez leur vétérinaire pour l'enregistrement de leur chien.

A toutes fins utiles, nous rappelons que l'obligation d'annonce et le paiement de la taxe sur les chiens sont régis par les règlements communaux de police.

Les conseils communaux

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CONVOCACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 22 février 2024, à 20h00
A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2023.
3. Nomination d'un membre auprès de la commission SI-TP, en remplacement de M. Denis Spring, démissionnaire au 2 décembre 2023.
4. Adaptation de la réglementation relative à la taxe d'exemption de feu (droits et obligations de servir en matière de défense contre les incendies et les éléments naturels). **Arrêté 1473**, rapport à l'appui.
5. Adaptation du coefficient fiscal sur les personnes physiques dans la réglementation communale sur demande du service des communes et du service des contributions. **Arrêté 1474, sans délai référendaire**, rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'étude de CHF 33'500.00 pour la rénovation de la chapelle de Nugerol. **Arrêté 1475**, rapport à l'appui.
7. Motions à voter :
 - 7.1. Politique « Seniors » pour Le Landeron (PS), développée le 21 septembre 2023.
 - 7.2. Encouragement à l'utilisation des transports publics par les jeunes en formation, développement renoncé le 7 décembre 2023.
8. Interpellations et questions écrites.
9. Pétitions, lettres et communications.
10. Questions orales.

Le Landeron, le 15 janvier 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



INFORMATION CIRCULATION ROUTIÈRE RUE DU PONT DE VAUX

Le vendredi 9 février 2024, la route sera bloquée entre 08h00 et 11h00 à la hauteur des immeubles n° 36, 38 et 40 de la rue du pont de Vaux par une grue installée sur la chaussée pour des travaux de manutention.

La circulation restera possible, du côté Est, sur la route de Bâle en direction de la rue du Jura et, pour le côté Ouest, jusqu'à la rue du Pont de Vaux 21. Un panneau de signalisation routière (4.09 OSR) « Impasse à 320 mètres » sera mis en place au début de la rue du Pont de Vaux au niveau de l'intersection avec chemin Mol.

Les places de parcs en zone blanche limitées à 4 heures à la rue du Pont de Vaux ne seront pas autorisées au stationnement durant les travaux. Des panneaux de type 2.50 OSR portant la mention « Stationnement interdit le vendredi 9 février 2024 dès 06h00 » seront installés.

Sécurité publique

LE LANDERON



LA COMMUNE DU LANDERON MET AU CONCOURS

une place d'apprentissage d'employé-e de commerce CFC (Administration publique)

Les candidat-e-s doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire, de préférence avec un niveau 2 en français et mathématiques.

Vous êtes consciencieux/se et organisé-e, motivé-e par le travail administratif et l'informatique? Vous aimez le travail en équipe, êtes à l'aise dans les contacts? Le fonctionnement d'une administration communale vous intéresse? Alors, envoyez-nous votre candidature!

Nous vous offrons un apprentissage dans un environnement de travail intéressant, dynamique et convivial. Durée de la formation: 3 ans

Entrée en fonction: 19 août 2024.

Nous attendons avec plaisir votre dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins scolaires, attestations de stages ou autres) d'ici au **29 février 2024**, par courriel commune.lelanderon@ne.ch.

Pour de plus amples informations, merci de contacter M^{me} Nelly Sellenet Moré au 032 886 48 60 ou commune.lelanderon@ne.ch. Administration communale

LE LANDERON



L'ADMINISTRATION COMMUNALE RECRUTE POUR LA RENTRÉE 2024

Un-e apprenti-e agent-e d'exploitation CFC (Service de voirie)

Formation en 3 ans.

Les candidat-e-s doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

Les qualités requises:

- autonomie et débrouillardise;
- résistance physique;
- habileté manuelle et sens technique;
- intégration rapide dans une équipe.

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés à commune.lelanderon@ne.ch ou à Administration communale, « Postulation apprenti-e », rue du Centre 6, 2525 Le Landeron.

Pour de plus amples informations, merci de contacter M^{me} Nelly Sellenet Moré au 032 886 48 60 ou commune.lelanderon@ne.ch.

Délai de postulation: 12 mars 2024

Entrée en fonction: mi-août

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.02.24 au 11.03.24 Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 117646

Parcelle(s) et coordonnées: 6099 - Le Landeron; 1211987/2571557

Situation: Les Carougets; Rue du Temple 8A

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de la parcelle: - un cabanon de jardin muni d'une pergola et d'un couvert - une citerne de récupération d'eau de pluie - un cabanon/dépôt au nord-est - un cabanon/dépôt à l'est

Requérant(s): Lucas Jeandupeux, 2054 Chézard-St-Martin

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone du faubourg / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone du faubourg / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



COMMUNICATION - ELECTIONS COMMUNALES

Le 21 avril prochain, le corps électoral de la commune du Landeron élira, selon le système proportionnel, les 41 membres du Conseil général pour la législature 2024-2028. Le Conseil général exerce le pouvoir législatif et désignera, lors de sa séance de constitution, le Conseil communal (pouvoir exécutif), composé de 5 membres.

Les nouvelles autorités politiques entreront en fonction dès le 1^{er} juillet 2024.

L'administration communale rappelle quelques éléments essentiels:

- Le fichier officiel et exclusif pour déposer une liste de candidatures est disponible auprès de l'administration communale.
- La liste de candidatures doit être transmise par courriel à: commune.lelanderon@ne.ch, au plus tard le **lundi 26 février 2024 à midi**. Une version papier et signée doit également être adressée, dans le même délai, à la commune.
- Les apparentements ne sont plus autorisés.
- Les signataires de listes ne peuvent pas être candidat-e-s.

L'administration communale reste volontiers à disposition pour toute information complémentaire (032 886 48 60 ou commune.lelanderon@ne.ch).

Administration communale



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 119'000.- pour des travaux d'entretien au collège

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 330'000.- pour la création d'une place de jeux à la rue des Prélards

Échéance du délai référendaire: Mercredi 20 mars 2024

Cressier, le 1^{er} février 2024

LA TÈNE



PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

Suite à une erreur relevée dans le prénom du nouveau conseiller général élu, le Conseil communal, dans sa séance du 5 février 2024, a annulé l'arrêté du 29 janvier 2024 publié dans la Feuille Officielle du 2 février 2024 et a proclamé élu conseiller général **M. Bastien Amez-Droz**, suppléant sur la liste du Parti Libéral-Radical de La Tène, en remplacement de M. Jérôme Amez-Droz, démissionnaire.

La Tène, le 6 février 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

La commune de Cornaux met au concours le poste de

Collaborateur/trice administratif/ive

Taux d'occupation 100 %

Vos tâches principales:

- Préposé au contrôle des habitants (arrivée, départ, carte d'identité, etc.)
- Accueil au guichet et réception téléphonique
- Gestion administrative et facturation des taxes, émoluments, locations, parascolaires, etc.
- Gestion de l'économat
- Gestion des baux à loyer
- Etablissement de divers décomptes (TVA, etc.)
- Gestion des débiteurs (suivi des encaissements, rappels, poursuites)
- Gestion des créanciers (comptabilisation)
- Tenue de la caisse
- Tâches administratives diverses

Votre profil:

- CFC d'employé/e de commerce ou titre jugé équivalent
- Bonne connaissances des outils informatiques usuels
- Sens des responsabilités, aptitude à travailler de manière autonome et rigoureuse
- Structuré, sens de l'organisation et esprit d'initiative
- Excellente aptitude rédactionnelle
- Sens de l'accueil et contacts aisés avec le public
- Flexibilité, disponibilité, entregent et discrétion

Obligations et traitement:

- Application du statut de la fonction publique
- Salaire selon échelle des traitements de la fonction publique

Entrée en fonction: à convenir.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de prendre contact téléphoniquement avec l'administration communale au 032 886 45 10 pendant les heures d'ouverture du bureau.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes, certificats, etc., sont à adresser jusqu'au 23 février 2024 par mail à l'adresse suivante: commune.cornaux@ne.ch.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 26.01.24 au 26.02.24

Publication FAO n° 4

Dossier SATAC n° 117869

Parcelle(s) et coordonnées: 2074 - Marin - Epagnier; 3206 - Marin - Epagnier; 1206808/2566461

Situation: Sur les Planches; Cité-Martini 31

Description de l'ouvrage: Modifications d'ouvertures en façade y compris uniformisation y compris uniformisation des façade (couleur)

Requérant(s): Julien Corboz MURA Real Estate, 2036 Cormondrèche

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone mixte 2 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



LIVRE AUDIO

Qu'est-ce que c'est ?

Un livre audio est la forme lue d'une œuvre publiée au préalable sous forme écrite. La lecture de l'œuvre est faite par un comédien, une comédienne, ou par son auteur, autrice, et enregistré dans un studio professionnel.

La bibliothèque de La Tène propose un large choix de livres audio et met à disposition deux appareils de lecture adaptés.

La durée de prêt est de 28 jours comme tous les autres ouvrages de la bibliothèque.

Pour rappel, la bibliothèque offre aussi des livres à gros caractères.

N'hésitez pas à venir découvrir ces suggestions.

**bibliothèque
la tène**

Rue des Tertres 5
2074 Marin
032 886 65 40
bibliobus.latene@ne.ch

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

La commune de Cornaux met au concours

1 place d'apprentissage Agent-e d'exploitation conciergerie CFC

Activités

- Entretien, maintenir et nettoyer les bâtiments administratifs et scolaires communaux.
- Maintenir et contrôler les installations techniques des bâtiments
- Effectuer les réparations courantes et remédier aux pannes
- Entretien et maintenir les espaces extérieurs et les espaces verts
- Assurer les travaux de déneigement et d'élimination des déchets

Profil souhaité:

Personne sensible aux thématiques de l'hygiène et de la propreté, dotée d'une bonne résistance physique et sachant faire preuve d'habileté manuelle. Bon contact avec les enseignant-e-s, les élèves et la population.

Début de l'apprentissage: août 2024.

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

La priorité sera donnée aux personnes habitant la région.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de prendre contact téléphoniquement avec l'administration communale au 032 886 45 10 pendant les heures d'ouverture du bureau.

Tous les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les photocopies des derniers bulletins scolaires et une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au 23 février 2024 par mail à l'adresse suivante: commune.cornaux@ne.ch.

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN ET RÈGLEMENT DES ZONES «S» DE PROTECTION DE LA SOURCE DE CHEMENEAU ET DU Puits DES FEVES

En application de l'article 184 de la loi cantonale sur la protection et la gestion des eaux (LPGE) du 2 octobre 2012, le plan et le règlement des zones «S» de protection de la source de Chemeneau et du puits des Fèves situés sur le territoire de Lignières, sont mis à l'enquête publique.

Le plan et le règlement peuvent être consultés à l'administration communale de Lignières **du vendredi 9 février 2024 au lundi 11 mars 2024.**

Toute opposition motivée est à adresser par écrit au Département du développement territorial et l'environnement, Le Château, rue de la Collégiale 12, 2000 Neuchâtel, durant le délai de mise à l'enquête publique, soit **jusqu'au lundi 11 mars 2024.**

Lignières, le 9 février 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 9 février 2024 au 11 mars 2024

Publication FAO n° 6

Dossier SATAC N° 117546

Parcelle(s) et coordonnées: 2 - Lignières; 1214782/2571685

Situation: Rue du Franc-Alleu 7

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation d'un ancien appartement en salon de coiffure

Requérant(s): Jacques et Manuela Stücker

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site bâtiment de 2° catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 9 février 2024 fait foi.

Centre Pil'Life

DANCE & WELLNESS CENTER

Hatha Yoga Vinyasa - Yin

Cours hebdomadaire
mardi 20h adultes
lundi 11h adultes
mercredi 15h enfants / Ados
vendredi 16h enfants sol et aérien
carte de cours ou abonnement

Ballet Fitness

Cour hebdomadaire
mercredi 19h15
carte de cours ou abonnement

Pilates

Cours hebdomadaire
Quelques places ...
lundi 9h00 & 20h15
mardi 12h15 & 19h00
mercredi 9h00
jeudi 9h00
carte de cours ou abonnement

078 862 84 35
Champs-montants 12B - MARIN
www.pilife-danse.com
@pil_life_danse

CENTRE PIL' LIFE

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE S.A.

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz

Rencontre avec vos politiques

élections 2024

Rejoignez-nous et construisons le futur!

Présence de la conseillère d'Etat Florence Nater

Vendredi 9 février dès 17h00 devant le Volg

PLR Denis Schleppi 079/318.62.36
PS Jérôme Ribeaud 078/660.52.03

RVG

Energies Renouvelables Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46

L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982



ENTRE-DEUX-LACS

Matthieu 6, 5-8: Comment prier



La prière

« Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment faire leurs prières debout dans les synagogues et les carrefours, afin d'être vus des hommes. En vérité, je vous le déclare: ils ont reçu leur récompense.

Pour toi, quand tu veux prier, entre dans ta chambre la plus retirée, verrouille ta porte et adresse ta prière à ton Père qui est là dans le secret. Et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

Quand vous priez, ne rabâchez pas comme les païens; ils s'imaginent que c'est à force de paroles qu'ils se feront exaucer.

Ne leur ressemblent donc pas, car votre Père sait ce dont vous avez besoin, avant que vous le lui demandiez.

On est toujours dans ce discours que Jésus fait sur la colline aux personnes qui le suit. Ce passage il est trop beau, parce que Jésus nous dit déjà que tout le monde peut prier.

Dans cette foule il y a des gens très proches de Jésus qui le suivent depuis le début, les disciples mais il doit aussi y avoir des gens qui viennent de commencer à le suivre. Il y a certainement des gens qui sont là juste parce qu'ils ont vu du monde se rassembler sur une colline.

Et la Jésus il dit à toutes ces personnes différentes: *Quand vous priez*. Il ne donne pas de qualité nécessaire pour prier. Tout le monde peut le faire.

Mais surtout ce texte il me touche parce qu'il nous dit que pour Dieu la longueur de la prière ou les mots utilisés ne sont pas importants. Une prière n'est pas meilleure parce qu'elle est longue ou parce que vous utilisez des mots spéciaux.

Ce qui est important c'est que ce que vous dites à Dieu est sincère. Que ça ne soit pas pour impressionner la personne autour de vous ou pour passer pour quelqu'un de plus spirituel que les autres.

Et pour finir Jésus nous dit qu'il n'y a pas besoin d'être dans une Eglise, dans un camp du groupe des jeunes. Vous pouvez prier seul dans votre chambre le soir avant de dormir et Dieu vous entend.

Pour le moment qui suit on aimerait que vous puissiez prendre un temps pour prier, pour vous, dans le secret de votre cœur. On va vous distribuer des feuilles et le but c'est que vous puissiez écrire une prière à Dieu pour le début de l'année 2024.

Comme c'est dit dans le texte avant il n'y a pas de règle sur la longueur ou le contenu mais le on aimerait que vous puissiez prendre un temps pour vous poser et écrire ce que vous voulez dire à Dieu pour ce début d'année.

Pour vous donnez un peu des idées ou vous propose ces quatre points:

- Ce dont vous êtes reconnaissant durant l'année 2023
- Ce que vous aimeriez déposer auprès de Dieu pour l'année 2024
- Ce que vous aimeriez demander à Dieu
- Quelque chose que vous aimeriez dire à Dieu

On vous demande de ne pas parler durant ce moment pour que tout le monde puisse vivre ce moment pour soit dans le calme. On va vous laisser une dizaine de minutes pour faire ça.

Avec les feuilles vous recevrez une enveloppe. Quand vous avez fini il faudrait que vous marquez vos nom et adresse sur les enveloppes et que vous mettiez votre prière dedans.

Nous on ne va pas lire votre prière mais on vous l'enverra dans 3 mois. Comme ça vous pourrez la relire dans un petit moment, voir si des choses ont été exaucées. Souvent on prie pour un problème et après on oublie et on y repense plus. Là le but c'est vraiment d'avoir une occasion de voir comment les choses ont évolué et que vous puissiez voir comment Dieu a agi depuis votre prière.

Témoignage:

Premier camp: Famille pas chrétienne, Secte, karaoke bizarre, pas trop dedans, je me méfiais. Mais quand même sympa, bon pote et les gens qui étaient là disaient des choses intéressantes et semblait vivre des trucs.

Deuxième camp: laisser tomber mes barrières. Vivre mon propre camp. A la fin ont m'a demandé si je voulais faire un pas avec Dieu. Louange, prière, lire la Bible (comprenait pas, moins intéressant que lorsque l'on me l'expliquait dans les groupes de partage). Mais très vite j'ai arrêté et je me sentais mal de plus rien faire.

Booster → démotivé → J'arrêtais complètement.

Ce qui m'a aidé c'est un théologien américain. Ce n'est pas parce que vivre sa foi en groupe est plus simple que ça a moins de valeur.

Ne pas culpabilisé, au contraire voir ces moments comme des occasions privilégier d'aller plus loin que ce que l'on ferait seul.

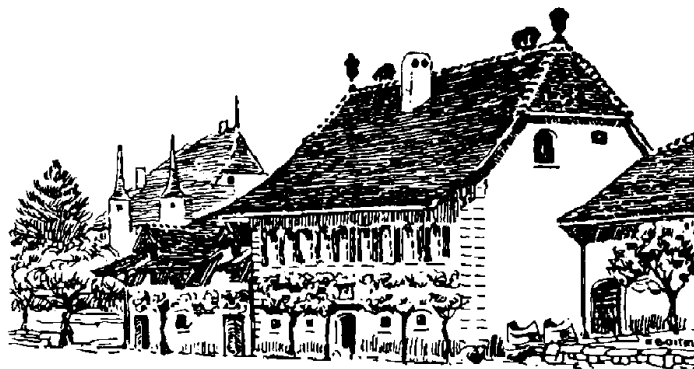
Et vu que là on a la chance d'être plein, avec des gens de tous les âges qui sont depuis longtemps dans la foi ou depuis moins de temps. On aurait voulu vous permettre, pour ceux qui veulent, de partager ce qui vous aide dans votre foi quand ça va moins bien, comment vous arrivez à vous motiver. Ou si vous avez des témoignages d'un moment que vous avez pu vivre en groupe.



FONDATION DE
L'HÔPITAL POURTALÈS
NEUCHÂTEL

Mise aux Enchères
en ligne le 15 février dès 14h
www.domainepourtales.ch

Portes ouvertes le 15 février
de 9h à 13h



DOMAINE
HÔPITAL POURTALÈS

PAS PERDUS

Quatre fois l'an, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) et le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) croisent le fer sur un sujet d'actualité dans la rubrique « Pas perdus ». A trois semaines d'importantes votations fédérales, ils évoquent les deux initiatives sur l'AVS: celle des syndicats prévoyant une 13^e rente pour tous et celle des jeunes libéraux-radicaux visant à assurer à long terme le financement des rentes. Deux dossiers qui ont fait l'objet de vives discussions sous la coupole.



© Béatrice Devènes

Une retraite digne, un point c'est tout

Le 3 mars 2024 il nous est soumis deux initiatives qui contiennent une vision totalement différente de la retraite. La première propose une 13^e rente AVS constatant que le pouvoir d'achat lié à la rente AVS n'a cessé de s'éroder ces dernières années. La deuxième impose de passer l'âge de la retraite à 66 ans, puis à le faire évoluer mécaniquement en fonction de l'espérance de vie.

Cette dernière initiative, lancée par les jeunes PLR, constitue un affront inutile à celles et ceux qui triment. Elle part du postulat que l'âge est la seule variable à prendre en compte pour financer l'AVS, à l'exception de tout apport supplémentaire. Elle imagine ensuite que travailler plus longtemps est toujours possible! Mais 40 ans sur un chantier, c'est 40 ans d'épuisement! Une année de plus ou de moins, ça compte beaucoup. Et là où cette initiative n'a pas de sens, c'est que l'AVS se porte bien, et même très bien. Elle fait du bénéfice et augmente chaque année ses réserves. Les initiants se fondent sur des projections fantaisistes à très long termes. Si leur visée n'était pas aussi mortifère, cela ferait sourire quand on se rappelle que Pascal Couchepin déjà au début des années 2000 annonçait la faillite de l'AVS (qui ne s'est jamais aussi bien portée). Et ne nous leurrons pas: si cette initiative avait été adoptée il y a 50 ans, l'âge de la retraite serait aujourd'hui de...71 ans!

L'initiative pour une 13^e rente s'impose en revanche de manière évidente. Celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie pour construire notre pays doivent pouvoir passer leur retraite correctement et la treizième rente le permettrait. Il n'y aurait rien de somptuaire à cela, mais uniquement recevoir de quoi vivre et compenser l'explosion des coûts de la vie ces dernières années. Et c'est parfaitement finançable: par exemple en augmentant de 0.4% la contribution de l'employeur et de l'employé. Pour un salaire de CHF 6000.-, cela représente à 24.- par mois. Et à la retraite, cette contribution permet d'améliorer la rente de 186.- par mois!

Le 3 mars, deux visions très divergentes de la Suisse s'oppose: celle du PLR et de l'UDC qui veulent affaiblir l'AVS et faire reposer un «sauvetage» inutile sur le dos de celles et ceux qui font ce pays. Aux antipodes, la gauche et les syndicats proposent d'assurer une vraie vie après la vie professionnelle. Que celle-ci soit simple et modeste, mais qu'elle ne soit pas uniquement des privations. C'est la moindre des choses que notre pays puisse faire à l'égard de celles et ceux qui l'on construit et l'on fait prospérer. C'est une question de dignité.

Baptiste Hurni
Conseiller aux Etats (PS), Neuchâtel

AVS: des choix raisonnables, un appui ciblé, un financement durable

La tendance est claire: dès 2030 l'AVS plongera dans les chiffres rouges pour atteindre rapidement des milliards de pertes. Si la situation a pu être maintenue jusqu'ici c'est surtout grâce à de nouveaux financements (cotisations salariales, TVA). Les Suisses vivent plus âgés et en bonne santé (bonne nouvelle) mais le rapport entre rentiers et actifs diminue (mauvaise nouvelle). Alors que 6 actifs finançaient une rente à la création de l'AVS, ils sont à peine plus de 3 aujourd'hui et ne seront que 2 au milieu du siècle! Malgré toutes ces prévisions la gauche, tels des climatosceptiques, continue de clamer que «tout va bien», refusant de voir la réalité au-delà de 2030. Mais la politique de l'autruche n'a jamais produit de bons effets...

L'initiative sur la 13^e rente est attrayante face au coût de la vie. Mais elle cible mal. Elle prévoit une augmentation de toutes les rentes alors que la grande majorité des rentiers sont dans une situation financière qui ne le nécessite pas, également ceux qui vivent à l'étranger. Il ne faut bien sûr pas nier qu'en Suisse certains rentiers peinent à nouer les deux bouts: c'est la raison d'être des prestations complémentaires. Elles concernent environ un rentier sur huit. Le Parlement a mandaté le Conseil fédéral pour aider de manière ciblée ces personnes en difficulté. Mais il faut éviter un arrosage tous azimuts aux frais des jeunes générations. Car la dépense de 4, puis 5 milliards devra être financée! Ce sera un point de TVA, soit un surcoût de 500 frs par an pour une famille moyenne. Si on passe par les cotisations sociales, seuls les actifs passeront à la caisse pour des montants encore supérieurs. L'initiative pèserait lourdement sur le budget des familles et de la classe moyenne. Je dirai NON à l'initiative arrosoir sur la 13^e rente.

L'initiative des jeunes PLR propose elle d'assurer notre AVS à long terme en passant par la mesure la plus juste: pas de baisse des rentes, pas de hausse fiscale, mais un relèvement raisonnable, progressif de l'âge de la retraite. La plupart des pays européens ont fait ce choix face au vieillissement démographique. Avec un double avantage: la personne cotise plus longtemps et touche sa rente plus tard. Cela permet aussi de diminuer le besoin de main d'œuvre étrangère alors que tous les secteurs cherchent du personnel. C'est un choix rationnel, responsable, raisonnable. Pour assurer un financement durable de notre AVS et le contrat des générations, je dis OUI à l'initiative sur les rentes.

Damien Cottier
Conseiller national (PLR), Hauterive

CORNAUX

Assemblée générale de la société de musique de l'Union 2023

C'est au local de répétition que s'est tenue l'assemblée générale de la société de musique de l'Union, à Cornaux, le 1^{er} février dernier, présidée par Roland Jacot. A l'heure de tirer le bilan pour l'année écoulée, c'est déjà 2024 qui occupe tous les esprits avec un grand projet de trois concerts à trois fanfares qui aura pour thème le Seigneur des Anneaux.

Rapport du président

Dans son rapport, le président Roland Jacot a relevé les principaux faits marquants de l'année 2023, encore une fois bien remplie. C'est d'abord l'organisation de l'ACMN qui a monopolisé les membres de la fanfare. Une manifestation qui était organisée pour la première fois par Cornaux. Fin avril, l'Union organisait son concert annuel sur le thème celtique et ce fut un grand succès. A cette occasion, le Celtic Pipe Band accompagnait la fanfare pour le plus grand plaisir des spectateurs. L'été fut rythmé par l'organisation du brunch du premier août, par la participation aux jardins musicaux et par la fête du soleil au village.

Si la deuxième partie de l'année fut plus calme en termes de manifestation, elle fut en revanche propice à la mise en place de nouveaux projets, avec la mise en route de grands concerts en collaboration avec d'autres fanfares pour 2024, sur le thème du Seigneur des Anneaux.

La fin de l'année fut, quant à elle, traditionnelle avec le concert de l'Avent en compagnie du chœur des hommes et de l'aubade du 25 décembre dans les rues du village. Roland Jacot a ensuite relevé que les membres s'étaient bien impliqués durant cette année 2023. Mais cette année encore, le président a souligné que le comité s'essouffait et qu'il avait besoin de sang neuf. Enfin, comme de coutume, Roland Jacot a terminé son rapport en remerciant la population pour son accueil et son implication lors du support Migros Culture, la commune pour son soutien financier, son comité pour son engagement, son chef Jeremy Rossier pour son travail et enfin tous les membres de la société! Et c'est sous les applaudissements de l'assemblée, que s'est terminé ce rapport.

Rapport du caissier

Roland Jacot a présenté un compte 2023 bénéficiaire de CHF 662.01 en comptant une mise en réserve de CHF 500.-, ce qui était presque le montant du bénéfice annoncé. Ce bénéfice est dû notamment à l'organisation de l'assemblée des délégués, du brunch du premier août ainsi que de l'action Migros Culture. A ce sujet, Roland Jacot a précisé que « l'action Migros Culture serait reconduite en 2024 et j'invite d'ores et déjà la population à nous soutenir avec ces bons, nous en avons besoin. » Enfin, il a remercié la commune de Cornaux pour son précieux subside annuel, les sponsors ainsi que les membres actifs, passifs et soutiens! Et c'est encore une fois des applaudissements qui ont accompagné les derniers mots de Roland Jacot. Les vérificateurs ont ensuite prié l'assemblée de donner décharge au caissier, ce qui a été fait à l'unanimité.

Rapport du directeur

Il a été fait lecture du rapport du directeur, Jeremy Rossier, ce dernier étant absent durant la première partie de l'assemblée. Dans son rapport, il a relevé notamment le magnifique concert celtique du mois d'avril accompagné des cornemuseurs qui fut une belle rencontre humaine et musicale. Il a aussi relevé la flexibilité et la capacité d'adaptation des musiciens lors de la fête du soleil, car « mettre le feu » avec

Waka-Waka sous une tente bondée pendant que l'orage faisait rage fut un joli tour de force. Puis il a souligné le bon travail effectué sur la préparation du concert de l'Avent qui s'est ressentie lors du spectacle. Malheureusement 2023, fut marquée par l'absentéisme. L'Union étant une petite fanfare, tous ses musiciens sont indispensables. Jeremy Rossier a terminé son bilan en évoquant avec enthousiasme les projets pour l'année 2024. Le travail de Jeremy Rossier a été longuement loué par les membres de l'assemblée à la suite de la lecture de son rapport.

Rapport de la responsable de formation

Le rapport d'Océane Jacot a ensuite été présenté à l'assemblée. Elle a déclaré à regret n'avoir pas eu l'occasion d'organiser une journée portes-ouvertes. Enfin, si l'effectif reste maigre il est à préciser qu'une nouvelle élève a intégré le groupe durant l'année 2023.

Admissions/démissions

Durant l'année écoulée, deux démissions sont à signaler. La société compte donc actuellement 20 membres.

Nomination

Le comité pour 2024 reste inchangé. Il sera composé comme suit:

Président et caissier:	Roland Jacot
Membres:	Stéphanie Droz Océane Jacot Jessica Schmid Sandra Sterchi Hubert Jacot

Budget

Il est présenté à l'assemblée un budget 2024 avec un bénéfice de CHF 90.--. Budget accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

Activités 2024

L'agenda de la société pour l'année 2024 est déjà bien rempli. Voici les principales dates à retenir pour le public:

19 avril:	concert à la Chaux-du-Milieu
20 avril:	concert à Chézard-Saint-Martin
27 avril:	concert à l'Espace Ta'tou
6 juin:	Sérénade jubilaire, à l'Espace Ta'tou
24-25 août:	Fête du Soleil, à Cornaux
27 octobre:	Loto à l'Espace Ta'tou
1 ^{er} décembre:	Concert de l'Avent, au temple de Cornaux
25 décembre:	Aubade dans les rues de Cornaux

Le président a d'ores et déjà évoqué les dates réservées pour certaines manifestations jusqu'en 2030.

Divers

Les membres présents à l'assemblée ont relevé qu'il était important de se faire connaître de la population et qu'ils se tenaient à disposition des entreprises, écoles et autres. Le président a aussi encouragé ses membres à prospecter.

Enfin, il a été annoncé que l'Union ne participerait pas la fête cantonale jurassienne.

L'assemblée s'est terminée avec un apéritif durant lequel les membres de la société de l'Union ont prolongé les discussions musicales, plongeant même le nez dans les photos d'archives.

IN

A votre service!

Maîtrise fédérale Sanitaire
Tecaro Chauffage

0848 000 105 www.tecaro.ch

Le ciment
de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

Faites appel aux spécialistes de la fiscalité de l'Entre-deux-Lacs pour une gestion simplifiée de vos impôts



La saison des déclarations fiscales est souvent source de stress et considérée comme un fardeau annuel pour beaucoup. Face à des documents compliqués, des lois qui évoluent sans cesse et la peur de commettre des erreurs qui peuvent vous coûter cher, cette période peut s'avérer éprouvante à plus d'un titre. Heureusement, les experts comptables de la région de l'Entre-deux-Lacs neuchâtelois sont là pour vous aider, en mettant leur savoir-faire à votre service pour faciliter cette épreuve et la rendre plus gérable.

Implantés au sein de l'Entre-deux-Lacs, ces fiduciaires et autres bureaux d'experts en la matière proposent un éventail de services destinés à réduire votre charge fiscale, que vous soyez un particulier ou une entreprise. Grâce à leur maîtrise des détails fiscaux propres à cette région et à leur compétence en comptabilité, ils assurent une gestion optimale et efficace de votre déclaration d'impôts. En déléguant cette responsabilité à ces professionnels, vous gagnez en sérénité, conforté par le fait que vous aurez accompli votre devoir de citoyen dans les temps et conformément à la loi, grâce à la

prise en charge par des experts aguerris dans ce secteur de votre déclaration d'impôts. Les fiduciaires de l'Entre-deux-Lacs peuvent également vous aider et vous accompagner dans de nombreuses tâches administratives et sauront vous habilement vous conseiller.

CS



SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISES ET REVISION - CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

NEUCHÂTEL
Fiducosult Neuchâtel SA



Tél. +41 32 720 08 80
neuchatel@fiduconsult.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
Fiducosult Acta SA



Rue Fritz-Courvoisier 40
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 32 967 95 95
lcf@fiduconsult.ch

EXPERTS-RÉVISEURS AGRÉÉS FIDUCIAIRE SUISSE
Membre d'EXPERTSuisse
Membre indépendant de EuraAudit international
WWW.FIDUCONSULT.CH

FRIBOURG | BULLE | LAUSANNE | YVERDON | GENÈVE | NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS | SAIGNELÉGIER



D&D Fiduciaire SA

Rue de l'Évole 19
2000 Neuchâtel
032 724 03 33
ddfdu@ddsa.ch
www.ddsa.ch

FISCALITÉ

- Déclaration d'impôts pour personnes physiques/morales, inventaire des successions, gains immobiliers
- Récupération des impôts étrangers retenus sur les produits des titres
- Conseils et planification fiscales (plan de prévoyance, etc.)
- Domiciliation de sociétés

COMPTABILITÉ ET SALAIRES

AUDIT/RÉVISION Membre d'EXPERTSuisse

ÉVALUATION D'ENTREPRISE INFONIQ

GESTION IMMOBILIÈRE winbiz partner



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

Gerance:
On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



SB
BUREAU CONSEILS

- Etablissement de votre déclaration d'impôt
- Tenue de votre comptabilité
- Gestion administrative

Sébastien Berlani

Tél. 079 798 50 47
info@sbbconseils.ch

LA NEUVEVILLE - LE LANDERON

Assemblée générale du Skater Hockey Club LA Neuveville (SHCN)

Les membres du SHCN se sont retrouvés dans la salle du cinéma de La Neuveville, bien installés dans des fauteuils confortables, pour participer à leur assemblée générale annuelle. Club de inline hockey, il compte des joueurs venant d'un bassin régional élargi tout en étant également formateur des jeunes, des minis aux novices.

Rapport du comité central

Dans son rapport, Cédric Junod, président, souligne que le changement de date est dû notamment à la possibilité d'avoir davantage d'informations relatives à la saison à venir ainsi qu'une optimisation des boucllements des comptes.

Points positifs: l'investissement dans la cantine a porté ses fruits (aménagement, une bonne gestion avec un nouveau responsable). Grâce au travail de qualité des coachs, les équipes Kids et Minis, le contingent et le niveau ont progressé à vive allure (journée d'initiation amenant deux à trois joueurs à chaque fois). La participation de l'équipe fanion aux playoff, la bonne participation de membres aux rénovations «terrain» et la 3^e place du char du SHCN au cortège de la fête du vin engendre également de belles satisfactions.

Par contre, le système de points relatif à l'engagement ou non des membres n'a pas fonctionné à satisfaction et, après de nombreuses discussions, ce système est supprimé.

Les bandes du terrain côté Est en mauvais état devraient être restaurées et l'état du reste du terrain sera envisagé.

Pour terminer, il remercie les membres présents pour leur investissement dans le club et leur présence permettant d'encourager les équipes, ainsi que les externes qui donnent de leur temps lors de manifestations et le club des 100 pour l'achat de matériel pour les jeunes.

Rapport responsable technique

Nicolas relève que le club compte deux équipes actives qui sont inscrites. Un calendrier est déjà établi et la première disputera son premier match de l'année contre Bienne. Une équipe de vétérans a été retirée du championnat (difficulté de trouver des joueurs).

Au niveau des juniors et des novices, deux mouvements ont été créés avec Bienne et il va voir ce qu'il est possible de faire au niveau des entraînements.

Les minis ont assez de joueurs et Toto, Nicolas et Samy formeront un team de coachs avec pour objectif d'arriver aux finales suisses.

Léo donne quelques informations en soulignant que l'amicale a utilisé le 95% des mercredis soir pour profiter de s'amuser en toute convivialité avec tous niveaux mélangés. Une délégation du groupe a représenté les vétérans au niveau national suisse avec trois matchs.

Quelques informations sont données sur la saison 2024. Il remercie les joueurs pour leur motivation et leur présence, remerciement qui s'adressent également au cantinier pour les bons rapports et idées apportées.

Rapport responsable finances

Corinne donne des précisions relatives aux comptes en soulignant que le déficit provient essentiellement de la diminution du bénéfice de la fête du vin, ainsi que du coût non prévu du tableau électrique de la cantine avec une taxe cantonal due au changement d'aménagement.

Le budget 2024 est soumis aux membres, budget qui présente un déficit dû notamment à divers investissements au niveau des infrastructures (notamment un nouveau vestiaire pour la première, fixation des montants et des bandes au sol).

Après discussions et demandes de précisions les comptes et le budget sont acceptés.

Remise de prix

Andreas est remercié pour cette première année en tant que cantinier, tâche qu'il accomplit avec compétence.

Les membres ont souhaité remercier Cédric Junod pour son engagement et son dévouement au sein du club en le nommant membre d'honneur.

Équipes 2024

Quelques informations sont données à ce sujet, notamment l'arrivée d'un nouveau coach pour la deuxième équipe, un mouvement junior et novices avec Bienne, une équipe minis et une minis kids et les seniors (vétérans à la Neuveville et les séniors en partenariat avec Bienne).

Organigramme

Le comité est élu dans la composition suivante: Cédric Junod, président - Dylan Podavini, vice-président, communication et réseaux sociaux -

Corinne Frésard, finances - Nicolas de Reynier, responsable technique - Vincent A Marca, infrastructures et assesseur - Nicolas Oesch, assesseur - Marine de Reynier, responsable des officiels de table - Basile Perrenoud, responsable arbitres - Le poste de sponsoring est à repourvoir.

Projets en cours

Le club cherche des sponsors pour les shorts et les guêtres qui ne doivent être portés que lors des matchs.

La possibilité d'installer un toit au-dessus du terrain est en cours de discussions ainsi que la création d'un vestiaire pour la première.

Divers

Plusieurs divers occasionnent des discussions, notamment, une disponibilité différente de locaux afin d'améliorer le rangement du matériel. La séance se termine avec le verre de l'amitié agrémenté par une petite agape.

CP

SAINT-BLAISE

A la manifestation officielle du 3 février Même le Canada à l'honneur



La manifestation officielle en l'honneur des jeunes de 18 ans, au temple, samedi passé, était présidée par Martin Rousseau, nouveau président de la Commission du 3 février; l'allocation officielle était prononcée par John Howe, graphiste, directeur de la trilogie du «Seigneur des anneaux».

Pendant les intermèdes musicaux, Martin Rousseau et John Howe se sont trouvés assis côte à côte sur le premier banc de la nef de l'église (Photo de Rajesh Ambigapathy que nous remercions).

La cérémonie du 3 février a indéniablement un caractère civique. Or, cette année, elle fut magistralement menée par un enfant du Québec situé à l'est du Canada, et le message destiné aux majorants et majorantes fut prononcé par un artiste né en Colombie britannique, Province de l'ouest du Canada.

Bel exemple de multiculturalisme: deux natifs du Canada ont engagé plus de trente jeunes à devenir de braves citoyens et citoyennes suisses!

CZ

1904 – 1913

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE CETTE ANNÉE ÉVOCATION DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Départ à la Belle Epoque

Le 20^e siècle vient de commencer. L'imprimeur Samuel Robert édite, le 7 mai 1904, le premier no du journal intitulé « Bulletin de Saint-Blaise et des communes environnantes ». Son tirage n'est que de quelques centaines de numéros (voir sa première page dans le Bulcom du 2 février 2024). Actuellement notre publication atteint 10'800 exemplaires. Sa mission reste aujourd'hui la même : être un trait d'union entre la population de sa région et les autorités communales, les partis politiques, les commerçants, les artisans et les Eglises.

Editrice du Bulcom, l'Imprimerie Messeiller SA, à Peseux, conserve précieusement les quelques 6'000 exemplaires éditées depuis la création de journal. Des extraits de cette collection, relue en intégralité en 2004 par notre chroniqueur Claude Zweiacker pour préparer le no du centenaire du journal, seront publiés dans cette nouvelle chronique. Ils permettront à nos lecteurs et lectrices de suivre, semaine après semaine, l'histoire du Bulcom en 24 parutions. C'est aussi l'histoire de la région dans laquelle il est solidement implanté.

MIXTURE MEXICAINE Régénérateur universel des cheveux

Rend aux cheveux gris ou affaiblis leur couleur et leur beauté premières; arrête la chute des cheveux et empêche la formation des pellicules. Ce n'est pas une teinture, c'est un régénérateur qui agit par une action douce et continue.

A.-V. RIBAGNAC.

La manière d'employer la Mixture mexicaine est appliquée sur le flacon.

Prix : 2 fr. 50

EAU DE QUININE „ RIBAGNAC “

EN VENTE A LA PHARMACIE
H. ZINTGRAFF, ST-BLAISE

Annonce parue le 20 octobre 1904



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 16 FÉVRIER DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520

Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch



Argylle

Action de Matthew Vaughn,
avec Sam Rockwell, Dua Lipa, Henry Cavill



Auteure solitaire et à succès de romans d'espionnage, Elly Conway résume le bonheur à une soirée à la maison avec son ordinateur et son chat. Mais lorsque les intrigues de ses livres, centrés sur l'agent secret Argylle, commencent à ressembler aux opérations secrètes d'une véritable organisation d'espions, sa tranquillité passe à la trappe.

VE 9, SA 17 & DI 18 février à 20h30

14 ans - USA - 2h19 - VF

La couleur pourpre

Comédie musicale de Blitz Bazawule, avec
Fantasia Barrino, Danielle Brooks, Taraji P. Henson



Celie fait face à de nombreuses difficultés dans la vie, notamment à un mari violent. Avec le soutien d'un chanteur sensuel nommé Shug Avery, ainsi que de sa belle-fille, Celie trouve finalement une force extraordinaire dans les liens indestructibles d'un nouveau type de fraternité.

SA 10, DI 11, ME 14 février à 20h30 (VF)

DI 18 février à 17h (VO st fr/all)

12 (14) ans - 2h21 - USA

Pauvres créatures

Fantastique de Yórgos Lánthimos,
avec Emma Stone, Willem Dafoe, Mark Ruffalo



Bella est une jeune femme ramenée à la vie par le brillant et peu orthodoxe Dr Godwin Baxter. Sous sa protection, elle a soif d'apprendre. Avidée de découvrir le monde, elle s'enfuit avec Duncan Wedderburn, un avocat habile et débauché, et embarque pour une odyssée étourdissante à travers les continents. Imperméable aux préjugés de son époque, Bella est résolue à ne rien céder sur les principes d'égalité et de libération.

DI 11 fév. à 17h, MA 13 fév. à 20h30 (VO st fr/all)

VE 16 fév. à 20h30 (VF)

16 ans - USA - 2h21

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch



Café-Théâtre de la Tour de Rive
JAEI

Samedi 10 février 2024 à 20h30



MIDLIFE

Samedi 10 février 2024 à 20h30 – JAEI

«Midlife» (son 3^{ème} album) est son enregistrement le plus profond et touchant à ce jour, un cri du cœur très sincère aux contours orchestraux parfois oppressants. D'autant que le troisième album en solo de l'ex-voix de Lunik est né durant une période très particulière, marquée à la fois par une maternité compliquée et une pandémie de Covid.

Prochain spectacle **vendredi 16 février 2024 – 20h30 – Romain Didier**

Son spectacle SOUVIENS-MOI propose aux nouvelles chansons de venir saluer les anciennes et d'y ajouter les univers sonores de Philippe Iстриa aux percussions et de Thierry Garcia aux guitares.

Ne tardez pas à réserver vos places!

Supplémentaire du concert de **Phanee de Pool le dimanche 10 mars 2024 à 17h00**

Vendredi et samedi soir étant déjà complet, le comité a décidé, en accord avec l'artiste, de ne pas vous faire manquer ce concert exceptionnel en programmant cette date supplémentaire à réserver sur notre site www.latourderive.ch

Nouveau **Dimanche 24.03.2024 à 17h00, Le Magnifique Bon à Rien**

Western Spaghetti, théâtre de rue et d'objets par la Cie Chicken Street Avec les scènes culte du chef-d'œuvre de Sergio Leone: Le Bon, la Brute et le Truand.

Un spectacle pour tous (dès 5 ans) qui va décoiffer!

Le comité du CTRR

contact@latourderive.ch

www.latourderive.ch



Café-Théâtre de la Tour de Rive
Romain Didier

Vendredi 16 février 2024 à 20h30



A l'affiche

Argylle

VE 9, SA 17 & DI 18 fév. à 20h30

La couleur pourpre

SA 10, DI 11, ME 14 fév. à 20h30,
DI 18 fév. à 17h

Pauvres créatures

DI 11 fév. à 17h
MA 13, VE 16 fév. à 20h30

Prochainement

Le royaume de Kenzuté
Le dernier jaguar
Gadjo - un voyage dans l'Europe
yéniche
Madame Web

www.cine2520.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki

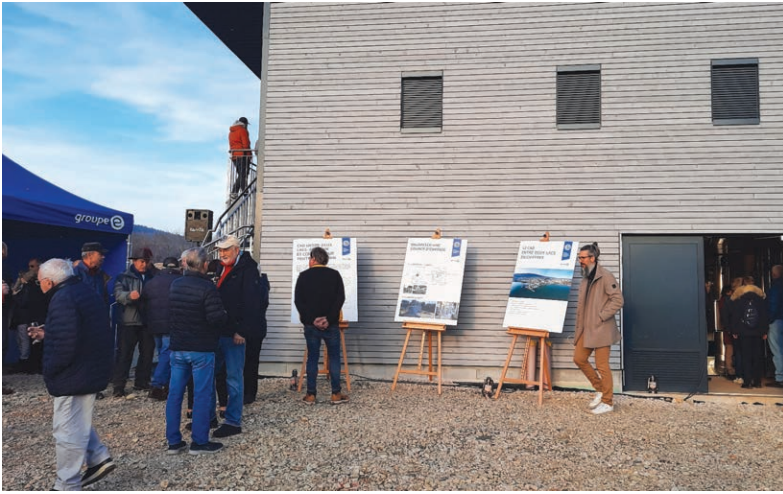


Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

CORNAUX - CRESSIER

Portes ouvertes & inauguration de la centrale de secours du chauffage à distance



Intéressés ou intrigués, ils sont venus nombreux découvrir la centrale de secours du chauffage à distance de l'Entre-deux-Lacs en devenant puisque Hauterive, St-Blaise et La Tène ont donné leur accord pour une extension du réseau sur leur territoire.

Dans la partie officielle, le message de bienvenue de Steve Hablützel, membre de la direction/chef de projets du Groupe E, a collé d'entrée à l'actualité du jour « Il suffit de prendre la chaleur là où elle se trouve ». Il est revenu ensuite sur les 5 années d'aventure du grand chantier, temps empli de réflexions et de négociations, marqué par la pandémie, la pénurie de matériaux et de main d'œuvre. « En exploitant les rejets thermiques de la raffinerie, nous chauffons désormais des bâtiments et fournissons de l'eau chaude sanitaire de manière efficace et durable prouvant ainsi que rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » a-t-il relevé en substance avant de remercier les autorités communales pour leur excellente collaboration, l'entreprise Waro Refining Cressier SA pour avoir cru dans les capacités du Groupe E à relever un tel défi, et enfin à tous ceux qui se sont battus pour le réaliser et le concrétiser. Le chef de projets CAD a surtout affirmé « vous avez aujourd'hui une installation qui fera des envieux dans quelques années. »

L'idée a germé à Cornaux

Jean-Maurice Cantin, membre du Conseil communal de Cornaux a remonté le cours de l'histoire pour raconter la création du projet. En résumé, il y a eu les balbutiements des anciens en 1960, une approche en 2013 avec le Groupe E. On parlait alors de centrale à gaz à Cornaux, le sujet était brûlant au sein de la population sondée à deux reprises par questionnaire, les avis se ralliaient pour un CAD bois/gaz. Ainsi plusieurs sources d'énergie ont été explorées, bois, rejet de chaleur de l'industrie régionale, mais seule la raffinerie de Cressier pouvait fournir une chaleur en permanence pour le bon fonctionnement d'un chauffage à distance. Financer un projet avoisinant 18 millions a été longuement débattu et nécessité moult études de l'exécutif corbonetch. En plus la fusion des communes en route et mise en échec en 2016 a freiné le dossier CAD qui a été repris en 2017 par les nouvelles autorités. Réactivées les recherches de financements ont abouti à une solution. En date du 17 décembre 2018, le législatif de Cornaux validait majoritairement la réalisation du chauffage à distance et confiait le mandat au Groupe E Celsius. Muni des données et des conclusions d'études, le mandataire est entré en pourparlers avec Waro afin d'élaborer un projet commun et le développer au bénéfice des communes de la région. « Ainsi est né le chauffage à distance de l'E2L tel que nous le connaissons » a proclamé le représentant communal de Cornaux.

Cressier a pris le train en marche

Dans son intervention, Jean-Bernard Simonet, membre du Conseil communal de Cressier, et préposé au projet, a confirmé le fait que sa commune a pu prendre le train en marche dans le cadre du CAD, un moyen merveilleux qui sert à contribuer à la transition énergétique en

reliant une partie du village sur ce système de chauffage. Le représentant communal a tenu à féliciter « les investigateurs de ce projet novateur capable de proposer une solution énergétique durable et écologique à notre population en matière de chauffage ». Hormis les quelques inconvénients dus au tracé et supportés par les riverains, les travaux ont donné satisfaction, « nous ne pouvons que remercier les entreprises pour leur participation et leurs disponibilités » a-t-il dit avant de souhaiter une enrichissante découverte des installations aux nombreux visiteurs.

Une centrale de secours ça sert à quoi ?

Construite à proximité du site de production, la station de secours abrite dans sa partie inférieure les machines qui « pompent » la chaleur récupérée depuis le site Waro pour l'acheminer jusque chez les clients. Dans sa partie supérieure, les installations de secours fonctionnant au gaz permettent d'assurer l'approvisionnement en chaleur lors d'arrêt du site de production, par exemple lors de maintenance. (puissance installée 5.1 MW, 5 chaudières, mise en service en juillet 2023, durée de construction 8 mois)

Le CAD de l'E2L ça fonctionne comment ?

Le vaste réseau de chauffage à distance est alimenté par plusieurs centrales de chauffe et de conduite « aller-retour » souterraines transportant de l'eau à haute température. Les rejets de chaleur de la raffinerie constituent sa principale source d'énergie. Le réseau E2L raccorde déjà une quarantaine d'habitations sur Cornaux-Cressier et 130 contrats sont signés, d'autres suivront au fur et à mesure de l'extension du tracé. Enfin, la solution développée par le Groupe E apporte une réponse aux défis énergétiques et écologiques que le canton de Neuchâtel entend relever. La première phase de la structure est longue de 9'6 km et la seconde, en intégrant La Tène, Hauterive et St-Blaise, atteindra environ 70 km, c'est-à-dire chaleur et confort pour toute une région.

Valoriser une source d'énergie

La chaleur qui alimente le réseau du CAD de l'E2L provient principalement des rejets thermiques du site Waro. Sur le site de production, le Groupe E a installé des échangeurs de chaleur supplémentaires de sorte qu'une partie de l'énergie dissipée dans l'atmosphère, à l'issue du processus industriel, puisse être récupérée pour le réseau du CAD. La valorisation de cette chaleur n'affecte pas les processus de raffinage.

La visite de la centrale de secours, accompagnée de spécialistes, a permis de répondre aux attentes des intéressés.

GC





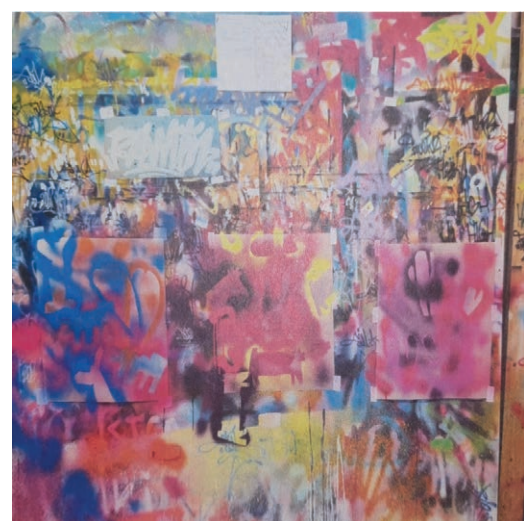
SAINT-BLAISE

Prix de la Commune de Saint-Blaise 2024

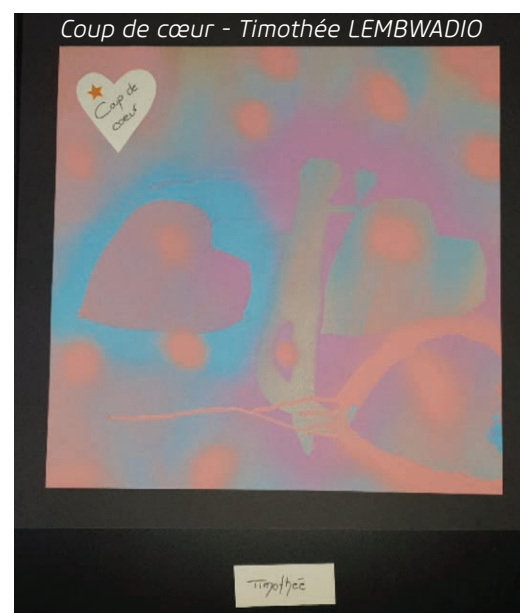
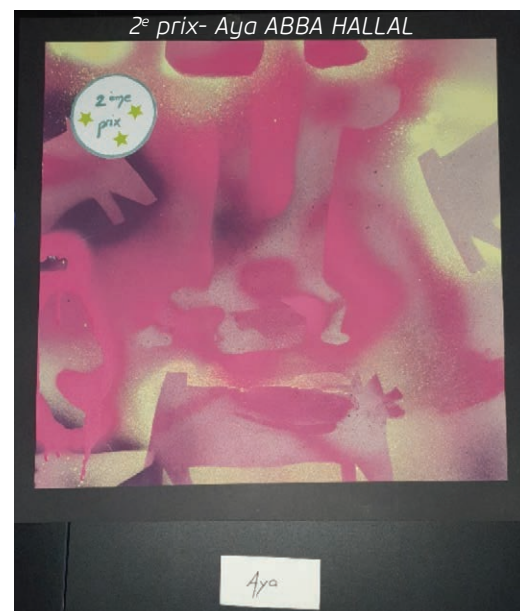
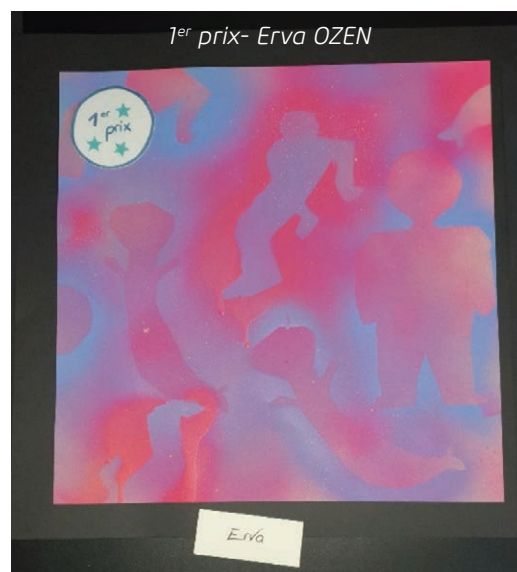
Les 18 élèves de la 3FR421 de Mmes Audrey Serré et Maude Croset, des collègues de Vigner, ont participé à l'édition 2024 du Prix de la Commune de Saint-Blaise.

Pour commencer leur projet artistique, les élèves ont étudié, en classe, l'artiste new-yorkais Keith Haring, en étant sensibilisé à l'histoire de graffiti. Ils ont appris que cette expression artistique urbaine était, à ses débuts, interdite, puis le graffiti a été reconnu mondialement.

Ils ont alors réalisé des chablon personnels, qu'ils ont pris avec eux pour se rendre dans l'atelier chaux-de-fonnier du graffeur Gaétan Gris, plus connu sous le pseudonyme de SOY. Après une présentation du parcours de l'artiste et de son travail, ils ont pu créer leur œuvre, un masque sur le visage et une bombe à la main. Les élèves ont ainsi dû tenir compte du choix et de la superposition des couleurs et des chablon pour composer leur tableau et les résultats sont bluffants!



Le jury, composé de M. Thorens, de sa fille Emanuelle et de sa petite-fille Gina, ainsi que de MM. Guinand, Rousseau et Brissat, a défini les lauréats selon le classement suivant:



Les prix ont été remis le samedi 3 février lors de la Cérémonie officielle de la Saint-Blaise, au Temple.

Les élèves ont été félicités pour leur investissement et leur travail de grande qualité. Bravo à toutes!

LE LANDERON

La Cécilienne, un week-end de répétition et de détente



C'est aux Bayards que les musiciens de la Cécilienne se sont tous retrouvés bien au chaud, le dernier week-end de janvier, pour préparer le concert du 17 mars dans une atmosphère de travail, mais aussi de détente et de partage.

Dès 9h le samedi, on commence par un échauffement général, suivi de partielles par petits groupes jusqu'à midi pour se requinquer avec un délicieux repas très apprécié, des forces retrouvées avec ce moment de détente, il était temps de se remettre à l'ouvrage (demi-générale pour les bois, les cuivres et les percussions, puis générale) jusqu'à 17h. Après un temps de détente suivi d'un souper avec sa fondue charolaise, la soirée s'annonçait festive sous le thème « Les signes des jeux de sociétés », un partage des jeux préférés amenés par les musiciens. Cependant, qui dit soirée qui commence tard dit soirée qui finit tard avec quelques réveils un peu difficiles parfois, mais tout de même joyeux.

Dimanche matin, c'est reparti pour tous avec l'échauffement en groupes, des partielles et une générale entrecoupée, bien entendu, d'un moment de relax et d'un diner. Après tout de même quelques neuf heures cinquante dédiées à la musique, un peu plus pour ceux qui sont arrivés le vendredi soir en sortant déjà leurs instruments, il était temps de mettre un terme à ce beau week-end de partage et de travail musical pour rentrer chez soi.

Afin que cette édition de camp musical se passe à merveille, une équipe de quatre personnes amis de la société a concocté des repas dignes d'un cinq étoiles pour redonner de peps et du plaisir dans ces moments de détente qui permettent de prendre des repas ensemble. Merci à eux pour leur engagement et leurs compétences.

Pour rendre ce week-end plus encore plus vivant, Raphaël a mis sur pied le jeu du traître. Il s'agissait, pour trois personnes, d'effectuer des missions sans se faire démasquer (par exemple, s'installer à une table de jeux de société et faire semblant de rien comprendre durant toute la partie, faire un discours avant les repas, réclamer une pause cinq minutes après le début des répétitions, débiter volontairement par une fausse note, se défilier de son tour de vaisselle, et autres, tout cela dans les rires et la bonne humeur). Une bien belle idée qui a permis d'animer de belle manière les temps de détente.

De manière générale, ce camp a permis aux musiciens de progresser et de faire une belle avance en vue du concert du 17 mars. Un week-end de retrouvailles entre musiciens très apprécié.

À agender

Samedi 16 mars, soirée «Comedy club» dès 20h au C2T. Infos sur «info@cecilienne.ch» (soirée de soutien en vue du voyage de la société au Portugal).

Concert le dimanche 17 mars à l'Aula du C2T à 17h (ouverture des portes à 16h30).

CP

CORNAUX

Stéphanie Kull s'adjuge le championnat suisse de Bikjöring



Stéphanie Kull, habitante de Cornaux, a de quoi se réjouir. Après un début d'année 2023 marqué par une victoire lors la VulCanicross en Allemagne, elle remporte le championnat suisse de Bikejöring, en compagnie de son jeune chien Yuk, un Greyster de 3 ans.

Le championnat Suisse de Bikejöring, cette discipline qui se pratique avec un chien que l'on attèle à un VTT, se déroule sur plusieurs

manches réparties tout au long de l'année. Pour y participer, il faut au minimum s'aligner au départ de cinq courses d'environ cinq-six kilomètres. En 2023, Stéphanie Kull s'est imposée dans toutes les manches auxquelles elle a participé. Pour Stéphanie Kull, tout le mérite revient aux chiens: «Yuk est incroyable, il court à pleine vitesse. Et quand j'ai participé avec son frère Ako, plus âgé et récemment accidenté, nous avons quand même terminé deuxième.»

Si les manches se déroulent entre mars et novembre, Stéphanie Kull préfère éviter les courses en été «il est nécessaire de ménager les chiens et ne pas les mettre dans le rouge quand il fait trop chaud» précise-t-elle.

Sur le plan international, notre championne n'est pas en reste puisqu'elle a terminé au dixième rang des derniers championnats du monde qui se sont déroulés en Allemagne et en Espagne, tout en terminant au troisième rang du kilomètre le plus rapide.

Forte de ces succès, Stéphanie Kull souhaitait aligner ses deux chiens lors de la course de chiens de traîneaux de Saignelégier du mois de janvier dernier, mais malheureusement cette dernière a été annulée par manque de neige. «Je ne pense plus qu'il sera possible pour moi d'aligner Yuk et Ako à Saignelégier. Le petit devient trop rapide et le grand sera trop âgé l'année prochaine.» regrette Stéphanie Kull.

Cette année, Stéphanie Kull compte bien continuer à glaner des podiums en compagnie de ses chiens. Et elle peut compter aussi sur l'appui de son entourage «je n'en serais pas là sans le soutien des gens autour de moi, de nombreuses personnes me soutiennent avec le cœur. Et ça, c'est magnifique.»

Il y a fort à parier que l'on entendra encore parler de Yuk, Ako et Stéphanie Kull en 2024.

IN



SAINT-BLAISE

3 février 2024

La fête au village

Cette année, le calendrier avait bien placé le jour du saint qui a donné son nom au village: il tombait sur un samedi. La fête s'est répartie sur deux jours de beau temps: une avance sur le printemps.

Si la soirée du 2 février fut plutôt calme dans les 13 caveaux et bars ouverts du port au Pré Brenier en passant par le centre de la localité, la fête a été plus animée au soir du 3 février. Elle a pris de la couleur autour du temple grâce à la Kids Silent Doudoune organisée, pour la première fois, par Zumbuck's. Quant au traditionnel Barathon – le 9^e depuis son institution - fait d'escalades en escalades dans les pintes et buvettes de la localité, il était placé sur l'affiche de la fête pour le soir du vendredi 2 février.

Ce fut la dernière fête sous la bannière de Saint-Blaise; on la retrouvera certainement, l'an prochain, sous celle de Laténa.

CZ

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Mercredi 14 février

20h00 **Soirée de réflexion biblique sur la lettre aux Hébreux**, avec le pasteur F. Hammann, centre paroissial, Cressier (dernière le 21 février)

Vendredi 1^{er} mars

19h30 **Journée mondiale de prière** au temple du Landeron. Liturgie préparée par les femmes palestiniennes «... par le lien de la paix».

Du lundi 4 mars au vendredi 8 mars

Semaine de Jeûne «Jeûner, car moins, c'est plus...» - partage chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive.

Dimanche 10 février

Soupe de Carême œcuménique à l'issue du culte au centre paroissial de Cressier.

En savoir plus sur la semaine de Jeûne, s'adresser à la pasteur Collaud.

Parcours Alphalive – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **soirée découverte le mercredi 13 mars** à 19h, suivi d'un repas (en savoir davantage et s'inscrire: pasteur Siegenthaler ou secrétariat).

D'avantage d'infos concernant les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 11 février

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi 13 février

14h15 **MCR - Mouvement chrétien des retraités «Oser l'autre»**, à la salle sous l'église catholique de St-Blaise.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

Jeu 15 février

19h15 **Moment de prière** pour le conseil paroissial et la paroisse. Bienvenue à chacun à la chapelle de St-Blaise!

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Mercredi 14 février

14h00 **MCR - Mouvement chrétien des retraités «Oser l'autre»**, au centre paroissial de Cressier.

Infos: Christiane Joner, 032 751 33 07 ou ch.joner@gmail.com

JEUDIS DIEU (pour les enfants de la 3H à la 7H)

Le groupe démarre prochainement le «Module 2» (du 7 mars au 26 mai), de 17h15 à 18h15 au centre paroissial réformé de Cressier – Au programme: chants, histoires bibliques, prières, bricolages et jeux en compagnie d'une super équipe d'animateurs!

Les voix à l'honneur

Musique au campus #2

Musique de chambre

hem

Genève
Neuchâtel



hemge.ch

Étudiant•e•s et Professeur•e•s
de la Haute école de musique de Genève

Jeu. 22 fév. 2024

20:00

Haute école de musique de Genève – Site de Neuchâtel

Auditorium 1, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21

Entrée libre

Hes-SO GENÈVE



Faites un don avec
TWINT!

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante
d'un futur meilleur.



SWISSAID
Engagés.
Contre la faim.

Ne manquez pas de consulter le site <https://jeusamdisdieu.ch/> ou contactez Florence Droz, 032 753 17 78 ou le pasteur Frédéric Hammann, 079 101 35 73 pour davantage d'informations.

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 11 février

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

Le Landeron:

Mercredi 14 février: 15h00 Culte au home Bellevue.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 9 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 10 février

10h00 Rencontre avec les confirmands de Saint-Blaise, Cressier et Le Landeron dans la salle sous l'église, 10^{ème} Harmos

17h00 Catéchisme 5^{ème} Harmos dans la salle sous l'église

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 11 février

9h00 Messe de bénédiction pour les couples mariés suivie d'un apéritif à Saint-Blaise

Mardi 13 février

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

9h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

14h15-16h15 Rencontre du Mouvement Chrétien des Retraités ouverte à tous

Mercredi 14 février

10h30 Messe et visites au Home Le Castel à Saint-Blaise

17h00 Messe des Cendres, vous pouvez apporter vos anciens rameaux

Jeudi 15 février

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 16 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

18h00 Catéchisme 6^{ème} Harmos dans la salle sous l'église

Samedi 17 février

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 18 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

Nous nous retrouvons à 10h15 pour la messe en l'église du Locle, puis nous partagerons un apéritif (offert).

À Paroissentre (Rue de la chapelle1-Le Locle), chacun pourra ensuite manger le repas qu'il aura apporté, avant de prendre un temps de partage et de ressourcement entre adultes (les enfants seront pris en charge par des baby-sitters). Fin de la journée prévue vers 15h45.

Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour janvier, février et mars 2024, Abbé Gérard Muanda 0327571186 et 0793677932 et Abbé Zygmunt Kazmierak 0328533744 et 0766727280.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 11 février

10h30 Messe d'action de grâce

Lundi 12 février

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 13 février

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 14 février

10h00 Messe au home St-Joseph

14h00 MCR - Vie Montante au centre réformé de Cressier

Jeudi 15 février

11h00 Messe au Foyer

17h30 Catéchèse de 4^e H au Chalet St-Martin

Dimanche 18 février

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Mercredi 14 février

18h00 Messe des Cendres à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Jeudi 15 février

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Dimanche 18 février

18h00 Prière commune cantonale pour l'unité des chrétiens à l'église St-Pierre à Boudry

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



LA TÈNE

Déclarations d'impôts

Le service bénévole de La Tène aide les personnes au bénéfice d'une rente AVS/AI, domiciliées dans la commune La Tène, à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de téléphoner au **032 753 12 85** entre 9h00 et 10h00.

Une participation minimale de 20.- vous sera demandée.

LE LANDERON

Une histoire de la douleur

Le Landeron, aula du CAL, rue du Centre 6, mardi 5 mars 18h30

Conférence du Dr Jacques AUBERT

Entrée libre, collecte en faveur de Zoé4Life

Tout être humain, un jour ou l'autre, fait dans sa vie l'expérience de la douleur. Sinistre condition? Sublime cadeau? Puniton divine? Châtiment des hommes? Le Dr AUBERT nous propose de le suivre au cours d'une vaste promenade. Il partira des grands récits mythologiques fondateurs de notre civilisation, pour aboutir aux données les plus récentes de la science médicale en matière de compréhension et de prise en charge de la douleur en 2024.

Impuissant pendant des siècles face à la douleur, l'être humain trouve réconfort dans la mythologie, la religion, l'art poétique, la tragédie théâtrale, la création musicale, la sculpture et les œuvres picturales. Jusqu'à un point de bascule inaugural de révolutions en cascades qui devraient faire de la condition humaine un paradis, s'il n'y avait douleur morale, douleur de vieillir, douleur psychique. Mais ressources humaines et génie thérapeutique jamais ne baissent les bras et ne cessent de nous étonner.

ENTRE-DEUX-LACS

La Ludotène



3 jeux parmi nos nouveautés!

Ouvertures: lundi et jeudi de 15h30 à 18h + un samedi par mois de 10 à 12h

Prochain samedi, le 17 février 2024

Pour information:

La ludothèque sera fermée: durant les relâches, du 26 février au 2 mars et du 29 mars au 12 avril (vacances de Pâques)

Notre Assemblée générale 2024 aura lieu le jeudi 18 avril à 20 heures.

L'équipe des bénévoles de la Ludotène se réjouit de vous rencontrer prochainement à la ludothèque.

Fleur-de-Lys 7 à Marin - ludomarin@net2000.ch

CRESSIER

« La Parade de Mister Auguste » très applaudie

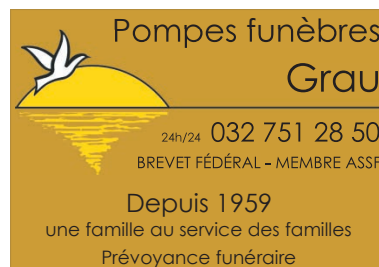
Succès pour la troupe la Ramée qui a présenté les premières représentations de sa nouvelle pièce à la salle Vallier de Cressier.

Aller suivre un spectacle c'est retrouver sa bonne humeur. En plus vous aimez vous laisser surprendre, vous adorez les énigmes et aventures, vous allez être servis. Jouée par de talentueux comédiens « La Parade de Mister Auguste » a déjà conquis les premiers spectateurs et saura épater les prochains.

Une intrigue à rebondissements se passe dans un manoir du Pays de Galles. Un vieil industriel fortuné décède, ses enfants comptent bien hériter le gros lot, le notaire confie de surprenantes nouvelles... périlleuse est la réaction des héritiers mais vont-ils combler leur convoitise? Une histoire à couper le souffle. Sur leur lancée les comédiens parachutent le public là où il ne s'y attend pas.

Ce n'est pas fini, la pièce sera encore jouée les 9-10-11 et 16-17-18 février, toujours à la salle Vallier, hâtez-vous.

Réservation sous www.theatre-laramée.ch ou par tél. 079-526 33 07 (du lundi au vendredi de 18h à 20h). GC



LeLanderonAprèsDemain



Dimanche 11 février 2024
de 11h à 16h à la Cure Catholique

Venez réparer vos objets courants avec nos experts bénévoles :

Electro-ménager
Objets de toutes sortes / outils
Multimédia, ordinateurs (utilisation)
Habits, couture ...

+ nous serons aussi heureux de contrôler votre vélo
etc...

Nous vous accueillerons également pour
boire un café, manger une soupe avec des amis, voisins...



Jeter? Pas question!

www.lclanderonapresdemain.org

Jean-Philippe: 079 549 29 04

info.lclanderonapresdemain@gmail.com

Olivier: 079 416 35 60

SAINT-BLAISE

Ultime manifestation officielle du 3 février sous les couleurs saint-blaisoises

MAGNIFIQUE



Crédit: robinnyfeler.ch

Les jeunes de 18 ans viennent de recevoir leur cadeau souvenir

Point fort de la fête du 3 février, jour de Saint-Blaise, la cérémonie officielle, destinée à marquer l'entrée des jeunes de 18 ans dans la vie civique, fut particulièrement réussie. Le temple était comble et décoré. 35 jeunes furent salués en présence de Mary-Claude Fallet, vice-présidente du Grand Conseil, d'Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat, de Yann Chalou, président du Conseil général de Saint-Blaise, de conseillers communaux et de conseillères communales des communes voisines et amies ainsi que du public.

La cérémonie fut présidée de main de maître par Martin Rousseau, nouveau président de la Commission du 3 février.

Pasteur de la Paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs, Delphine Colaud a, d'abord, remercié les autorités de Saint-Blaise et d'Hauterive d'avoir procédé à la restauration du temple. Déclarant qu'elle approchait de la retraite, elle a dit « ne pas avoir regretté ses choix de vie. » Se référant à l'ange qui annonça aux bergers la naissance du Messie, elle engagea les jeunes à rester des passionnés et, comme les bergers, à poursuivre leur chemin avec passion.

Directeur adjoint du Centre scolaire du Bas-Lac de l'éorén, Raphaël Brisat remit aux élèves d'une classe de 3^e année les prix du Concours de la Commune. Il était axé, cette année, sur la réalisation de graffes.

Chargé de l'allocution destinée aux jeunes de 18 ans, John Howe, illustrateur canadien établi à Neuchâtel, célèbre pour son travail sur l'univers du Seigneur des anneaux, rappela que chacun de nous a transmis ses émotions par le dessin dans son enfance. Peu à peu, en grandissant, cette expression par le graphisme se perd. Une page blanche peut même nous apeurer. Il conclut en expliquant qu'on a toujours des

images dans la tête mais qu'il reste un espace, parfois petit, pour les transcrire. Il avoua même qu'il le ressentait, lui aussi. Selon lui, c'est cet espace qui crée, pour d'aucuns, le déséquilibre du monde. Il incita les jeunes à tout entreprendre pour limiter cet espace dans leur vie future. Le cadeau souvenir de la Commune fut ensuite remis aux majorants et majorantes par Claude Guinand, président de commune, avec la collaboration d'Yves Ehret, administrateur communal. Trois jeunes: Kiana Montandon, Hippolyte Engel et Ylan Blanchoud remercièrent les autorités. L'attachement à Saint-Blaise exprimé spontanément par Kiana et le dialogue inattendu entre Hippolyte présent aux USA et Ylan, grâce aux technologies nouvelles, impressionnèrent le public. Tous trois furent félicités par de chaleureux applaudissements.

La cérémonie fut entrecoupée par deux intermèdes de l'Association musicale Neuchâtel – Saint-Blaise ainsi que par trois chants de la Chorale de la Rive-de-l'herbe. Ces prestations furent très appréciées.

Au terme de la cérémonie, Claude Guinand invita chacun et chacune à se retrouver à l'apéritif servi à l'auditoire des collèges de Vigner. Il remercia celles et ceux qui contribuèrent à l'organisation de la manifestation. La prochaine cérémonie aura lieu sous les couleurs de Laténa.

L'article 2.7 de la Convention de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, votée le 26 novembre passé, précise: « Les autorités de la nouvelle commune veillent à maintenir la vie associative et culturelle des localités. »

Que la fête du 3 février, unique en son genre, perdure!

Claude Zweacker



Crédit: robinnyfeler.ch

Chorale de la Rive-de-l'herbe



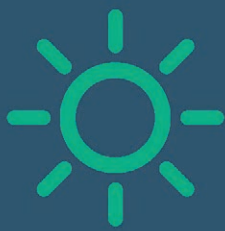
Crédit: robinnyfeler.ch
Claude Guinand, président de commune de Saint-Blaise



Crédit: robinnyfeler.ch
John Howe prononce son allocution



Crédit: robinnyfeler.ch
Les invités officiels



SOLAR 2000
NEUCHÂTEL

Vos avantages:

- un seul interlocuteur
- devis gratuit sans engagement
- tous projets: villa, PPE, industrie
- solution clé en main
- aucune démarche à effectuer
- travail soigné
- réalisation rapide
- prix avantageux

Votre installation solaire d'ici l'été?



Solar 2000 Sàrl
Rue Louis-Favre 5
2000 Neuchâtel
info@solar2000.ch

Solar 2000 - Vos artisans du solaire à Neuchâtel

Entreprise Neuchâteloise indépendante, 100% active dans le solaire

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Histoire d'un Neuchâtelois pure souche

Louis de Dardel (1899-1963), l'ingénieur qui courtisait les muses



Sous la plume de François Zosso, les Editions Alphil* ont, il y a peu de mois, édité, sous le titre «Louis de Dardel (1899-1963) - L'ingénieur qui courtisait les muses», un ouvrage consacré à un habitant, même à une des familles aux racines implantées dans notre région depuis la fin des années 1200: les Dardel. Ils constituèrent aussi la dynastie des meuniers de Saint-Blaise. Dès 1512, les meuniers Dardel, firent la prospérité du village en utilisant la force motrice du Ruau.

Louis de Dardel était un des petits-fils de Louis-Alexandre (1821-1901), plusieurs fois président de commune, qui nous a laissé les premières photographies de la région. Il était un des fils d'Otto (1864-1927), journaliste, qui fut président de commune et conseiller national, à Berne, de 1915 à 1927 ainsi que député au Grand Conseil pendant 20 ans. Par miracle, en 2017, toutes les archives de Louis de Dardel, fortes de 3'000 missives, ont été trouvées dans un grenier et «tirées de la poussière de l'oubli» comme l'écrit si bien François Zosso, l'auteur de l'ou-

vrage précité. Sa famille les remit à l'AVO, l'Association des archives de la Vie Ordinaire. La Commission du 3 février, société d'émulation et de promotion de Saint-Blaise, apporta son soutien à la publication.

Louis de Dardel épousa Françoise de Montmollin en 1932 (photo). Naissent six enfants: Amiod, Aymone, Catherine, Anne-Françoise, Benoît et Jacqueline. Ce n'est pas seulement l'histoire de la famille de Dardel de Saint-Blaise qu'a retrouvée François Zosso: c'est celle d'une famille neuchâteloise au travers du 20^e siècle plein de difficultés: «une figure en ronde-bosse particulièrement attachante, un honnête homme fait de sensibilité, de modestie, d'élévation et d'aspirations, toutes synthétisées par son indéfectible chaleur humaine» écrit Jean-Jacques de Dardel, ancien ambassadeur de Suisse en Chine.

Louis de Dardel, enfant de Saint-Blaise, portait un vif attachement à son village natal. Il déclara, le 8 juillet 1943, à ses anciens professeurs et amis présents à l'occasion des 25 ans de leur baccalauréat littéraire: «Laissez-moi vous dire combien je suis heureux que vous ayez choisi Saint-Blaise pour cette réunion, ce village qui est le mien, dont je me suis réclamé et me réclamerai encore. Car j'ai trop le respect et l'amour du passé pour négliger mes origines, pour renier les meuniers, les vigneron, les notaires, les pasteurs qui m'ont précédé de père en fils sur cette terre.»

Claude Zweiacker

*Editions Alphil, Rue du Tertre 10, 2000 Neuchâtel